

<b>Numéro de la déclaration :</b>	<b>Catégorie :</b>	<b>Type :</b>
D.1	Déclaration internationale	Syndicat national

<b>En vigueur :</b>	<b>Dossier de remplacement (ou nouveau dossier) :</b>
Le 25 mars 2016	NOUVEAU Unifor

### **But et description**

Unifor a été créé pour relever le défi de la mondialisation des entreprises qui place les droits et les bénéficiaires des entreprises avant les travailleuses et travailleurs, les collectivités et l'environnement. Dans tous les secteurs et pratiquement tous les milieux de travail, les membres d'Unifor sont directement touchés par les entreprises multinationales et les circonstances économiques et sociales mondiales. Pour répondre aux buts et objectifs d'Unifor et représenter de manière efficace ses membres et protéger et améliorer ses conventions collectives et le niveau de vie, Unifor doit être actif sur la scène internationale.

La mondialisation représente l'internationalisation du capital. La solidarité mondiale représente l'engagement des syndicats à agir comme contrepoids et force progressiste dans un monde globalisé.

Le mouvement syndical est local, régional, national et mondial. Notre travail visant à bâtir une solidarité mondiale s'appuie sur les mêmes motifs et la même mission que notre participation aux conseils du travail, aux fédérations provinciales du travail et au Congrès du travail du Canada. La solidarité mondiale d'Unifor repose sur l'affiliation aux fédérations syndicales mondiales et sur les relations bilatérales avec des syndicats dans d'autres pays où ses membres partagent des intérêts communs.

En tant que membre du Congrès du travail du Canada, Unifor est aussi représenté sur la scène internationale par le CTC et la Confédération syndicale internationale (CSI) qui représente maintenant 175 millions de membres de 151 pays.

Les dirigeants nationaux et les membres du Conseil exécutif national d'Unifor représentent le syndicat national et participent à la solidarité internationale. Toutefois, la participation au mouvement syndical mondial est une activité qui sollicite l'ensemble du syndicat et inclut la participation des dirigeantes, des dirigeants, du personnel, des dirigeantes et des dirigeants des sections locales et des membres. Des échanges entre travailleurs sont un élément essentiel en vue de bâtir une solidarité mondiale réelle de travailleuses et de travailleurs.

Le travail de solidarité mondiale d'Unifor est dirigé par les dirigeants et la directrice ou le

directeur du Service des relations internationales.

## Syndicats mondiaux

Les syndicats mondiaux sont des organisations syndicales internationales qui regroupent des syndicats nationaux ayant des intérêts sectoriels communs et partageant le même engagement envers les idéaux et principes du mouvement syndical.

Unifor participe dans les syndicats mondiaux afin d'obtenir des résultats concrets et pratiques qui renforcent la capacité et le pouvoir de négociation des membres d'Unifor. Nous mettons tout en œuvre pour que les syndicats mondiaux auxquels nous participons soient des organisations militantes qui :

- représentent les membres d'Unifor à l'échelle internationale, notamment l'OIT, l'ONU et l'OMC;
- négocient et appliquent les conventions syndicales mondiales avec les sociétés transnationales afin de défendre les droits et les normes du travail;
- organisent et coordonnent les réseaux mondiaux de syndicats afin de réunir les membres qui font face à un employeur commun;
- organisent et pilotent des campagnes mondiales au sein des entreprises afin appuyer les affiliés dans leurs luttes fondamentales, de rester neutres et de défendre le droit de se syndiquer;
- organisent et aident les syndicats à recruter et à accroître la densité syndicale, notamment dans les pays où les syndicats sont faibles ou non-existants;

Unifor affilient ses membres du secteur manufacturier, des pâtes et papiers, de l'énergie, des mines et d'autres secteurs appropriés au syndicat mondial IndustriAll.

Unifor affine ses membres du secteur du transport et d'autres secteurs pertinents à la Fédération internationale des ouvriers du transport (FIOT).

Unifor affine ses membres des secteurs des télécommunications, des communications graphiques, des médias et d'autres secteurs appropriés à la fédération Union Network International (UNI).

Unifor affine ses membres du secteur du journalisme à la Fédération internationale des journalistes (FIJ).

Unifor participe aux activités des fédérations syndicales mondiales auxquelles il appartient, y compris aux congrès, aux conférences sectorielles et aux activités spéciales d'intérêt pour Unifor.

## Réseaux et accords mondiaux

Les réseaux mondiaux de syndicats réunissent des syndicats sur une base mondiale, dont les membres ont le même employeur. Les réseaux peuvent servir de point de distribution de l'information et des échanges, et mener aussi des campagnes de solidarité en appui aux syndicats engagés dans des luttes. Les réseaux permettent de bâtir une solidarité internationale en établissant des liens entre des milieux de travail et en unissant les syndicats afin d'élaborer des actions communes de recrutement et de négociation.

Les accords mondiaux avec les sociétés transnationales sont négociés à l'échelle internationale par le biais des syndicats mondiaux, et ils établissent les droits de base des syndicats et les droits de la personne des travailleuses et des travailleurs. Plusieurs sociétés actives au Canada ont aussi signé des accords-cadres mondiaux, dont Lafarge, StatOil, GDF Suez, Rhodia et Quad Graphics (anciennement Québecor). Unifor soutiendra la négociation d'accords mondiaux si l'entente prévoit une reconnaissance internationale solide des droits syndicaux et de la neutralité et si Unifor est sûr que des mécanismes de mise en application réelle seront en place.

## Ententes de coopération bilatérales

Des ententes de coopération sont des ententes bilatérales entre syndicats qui œuvrent dans les mêmes industries et partagent les mêmes préoccupations. Les ententes de coopération peuvent fournir un cadre pour la solidarité, la négociation et le soutien en matière de recrutement, une aide concrète relative à l'éducation et aux communications, et pour les échanges entre membres. Les ententes de coopération avec des syndicats dans d'autres pays sont proposées par le président national et approuvées par le Conseil exécutif national d'Unifor.

## Campagnes de solidarité internationale

Unifor appuie et participe à une grande variété de campagnes internationales afin de soutenir le combat pour les droits des travailleuses et travailleurs, ainsi que les droits des syndicats par le biais du Congrès du travail du Canada et des syndicats mondiaux.

Unifor va donner son appui et participer à des campagnes de solidarité internationale afin de soutenir les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats sous attaque ou luttant pour leurs droits.

Unifor va continuer à soutenir les droits des syndicats et à bâtir un mouvement syndical indépendant et démocratique au Mexique, pays partenaire de l'ALENA avec le Canada et les États-Unis.

## Fonds de justice sociale

Le Fonds de justice sociale d'Unifor est la première forme de solidarité internationale d'Unifor. Le Fonds de justice sociale d'Unifor est un organisme de bienfaisance enregistré administré par le conseil d'administration du Fonds de justice sociale.

Le Fonds de justice sociale d'Unifor fait la promotion et soutient le rôle des syndicats et des groupes de travailleuses et travailleurs en vue de renforcer la démocratie, de promouvoir un développement équitable et de contribuer à l'élimination de la pauvreté, à la justice sociale et à des réformes éducatives.

Unifor exhorte toutes les sections locales et les unités de négociation à négocier une participation au Fonds de justice sociale.

## Responsabilité

### Service des relations internationales d'Unifor

Historique de révision	Date d'approbation :
Mise à jour de la Politique 925 du SCEP sur la solidarité mondiale	